

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 12 novembre 2018 à 19 h au local A-225 de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Sonia Archambeault, PRÉSIDENTE du conseil d'établissement
Madame Véronique Auger, enseignante
Madame Cynthia Bernier, enseignante
Madame Manon Gouin, parent
Madame Suzie Lambert, parent
Monsieur Richard Robert, parent
Madame Marie-Josée Bissonnette, personnel de soutien
Monsieur Pierre Métivier, professionnel

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Natacha Bouchard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion
Madame Catherine Baudin, conseillère municipale du District 10
Madame Jade Genest-Jones, élève représentante du conseil des élèves
Monsieur Louis-Philippe Gibson, élève représentant du conseil des élèves
Madame Julie Choquette, parent

ÉTAIT ABSENTE

Madame Christine Boulay, enseignante
Madame Isabelle Marchand, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 04 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Sonia Archambeault, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Aucun mot de la présidente lors de cette séance du conseil d'établissement.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sonia Archambeault, présidente, demande aux membres du C.É. s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour.

CÉ # 18-19-023

Il est proposé par madame Marie-Josée Bissonnette
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 15 OCTOBRE 2018

Madame Sonia Archambeault, présidente, demande aux membres du C.É. s'il y a des modifications à y apporter.

CÉ # 18-19-024

Il est proposé par monsieur Richard Robert
Et appuyé par madame Suzie Lambert

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 15 octobre 2018 soit adopté tel que présenté après avoir apporté un correctif au point 8.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 15 OCTOBRE 2018

Madame Suzie Lambert, parent, a demandé à Madame Catherine Baudin, conseillère municipale du district 10 dans lequel se trouve l'École de la Haute-Ville si elle désirait être présente aux séances du conseil d'établissement en tant que membre de la communauté. Cette dernière a accepté et sera donc présente aux séances du C.É.

Concernant le suivi ayant pour sujet les codes d'activation pour Word Q, Lexibar et Antidote, Madame Natacha Bouchard, directrice, mentionne que les codes d'activation ont été installés sur les ordinateurs portables des élèves ayant la mesure 30810 et que ces derniers peuvent apporter l'ordinateur à la maison pour faire les travaux demandés.

Madame Natacha Bouchard, directrice, présente aux membres du C.É. les deux élèves représentants du conseil des élèves qui siégeront sur le C.É. Il s'agit de Monsieur Louis-Philippe Gibson et de Madame Jade Genest-Jones. Elle souhaite la bienvenue aux deux élèves.

Madame Marie-Josée Bissonnette, représentante du personnel de soutien, fait un retour sur le dossier des cadets offrant des cours à l'école Massey-Vanier et pour lesquels il y aurait des crédits au bulletin lors de la réussite de ces cours. Cette dernière mentionne qu'après vérification, les cadets n'ont pas de contrat avec la CSVDC, mais bien avec l'Eastern Townships School Board et qu'elle n'a pas reçu de copie de cette entente jusqu'à présent.

6. PAROLE AU PUBLIC

Madame Jade Genest-Jones, élève représentante du conseil des élèves, mentionne aux membres du C.É. que le conseil des élèves se penchera prochainement sur l'embellissement de la cour d'école, la prévention du vandalisme et autres sujets en lien avec l'environnement et le bien-être des élèves.

Un membre du CÉ demande aux élèves comment leurs pairs peuvent partager leurs préoccupations ou leurs idées au conseil des élèves. Ceux-ci mentionnent que la plupart du temps, ils viennent les voir et leur en parlent.

7. PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Madame Natacha Bouchard, directrice, présente aux membres du C.É. le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et mentionne qu'il a été mis à jour. Il n'y a pas de changements majeurs à noter. Madame Bouchard, informe les membres que Madame Lyne Gladu, technicienne en éducation spécialisée à l'École de la Haute-Ville, est porteuse du dossier intimidation. Une adresse courriel confidentielle a été mise en place pour la dénonciation ou la demande d'information. Les informations sont disponibles sur le site internet et dans l'agenda.

CÉ # 18-19-025

Il est proposé par madame Suzie Lambert
Et appuyé par madame Sonia Archambeault

QUE le plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

9. CONSULTATION CSVDC

Madame Natacha Bouchard, directrice, présente aux membres du C.É. l'acte d'établissement 2019-2020, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022, la détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2019-2020, les règles et critères relatifs à l'inscription, à la formation des groupes et aux transferts des élèves PO-05.

Madame Suzie Lambert, parent, demande si les locaux servant d'entrepôts au sous-sol peuvent être utilisés comme locaux de classe. Madame Natacha Bouchard, directrice, répond qu'il n'est pas possible de les transformer en locaux de classe.

Madame Marie-Josée Bissonnette, représentante du personnel de soutien, demande si les locaux indiqués dans l'acte d'établissement sont bons. Madame Natacha Bouchard, directrice, mentionne que oui et que le nombre inclus les locaux du CRIF.

Concernant les critères relatifs à l'inscription, Madame Suzie Lambert, parent, propose qu'une demande de preuve de résidence soit obligatoire chaque 2 ou 3 ans. Les membres du C.É. ne font pas suite à cette proposition.

Madame Natacha Bouchard, directrice, informe les membres du C.É. que lors de la dernière rencontre du CCG, il a été question des « Loi 180 ». La direction prévoit une augmentation des lois 180 avec les nouveaux secteurs. Madame Suzie Lambert, parent, mentionne que, comme c'est écrit présentement, les membres d'une même fratrie peuvent-être séparés.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

Madame Suzie Lambert, parent, propose que les règles et critères relatifs à l'inscription, à la formation des groupes et au transfert des élèves dans les écoles PO-05, soient refusés et propose des changements dans l'ordre des priorités. Elle demande à ce que tous les points où il est mentionné « **ayant une fratrie** » se retrouvent en fin de liste pour le point 9.5.3.

CÉ # 18-19-026

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Marie-Josée Bissonnette

QUE l'acte d'établissement 2019-2020, le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022, la détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2019-2020 soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

QUE les règles et critères relatifs à l'inscription, à la formation des groupes et au transfert des élèves dans les écoles PO-05, soit refusés tels que présentés.

REFUSÉS À L'UNANIMITÉ

**10. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET
CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

Madame Natacha Bouchard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et de campagnes de financement aux membres du C.É.

CÉ# 18-19-027

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Cynthia Bernier

QUE les projets d'activités éducatives présentés soient approuvés tels que présentés à l'exception de la sortie à Kingston par l'Option Plus anglais pour lequel le C.É. demande plus d'information.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES

Madame Natacha Bouchard, directrice, demande l'ouverture de nouveaux Fonds à Destinations Spéciales (LIP 20) qui devront être gérés : Volley-ball parascolaire et Embellissement de la cour d'école.

Madame Véronique Auger, enseignante et entraîneuse de volley-ball parascolaire à l'École de la Haute-Ville, explique à quoi servira l'argent amassé sur la campagne de financement prévue plus tard dans l'année.

Madame Natacha Bouchard, directrice, mentionne qu'il y aura éventuellement une autre campagne de financement qui servira pour l'embellissement de la cour d'école. Un FDS doit être ouvert, incluant le transfert de fonds de 10 000\$ inutilisés. Celle-ci explique aux membres présents, la provenance des fonds inutilisés. Madame Bouchard explique qu'elle a fait des démarches auprès de la Ville de Granby, de Monsieur François Bonnardel, député de Granby et Ministre du transport, de Monsieur Pierre Breton, député dans Shefford, de la Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska et du Club Optimiste. Madame Bouchard informe qu'un comité sera formé et que les élèves seront mis à contribution.

Madame Natacha Bouchard, directrice, informe les membres du C.É. que le service des incendies de la ville de Granby demande libérer le sous-sol. Plusieurs choses pourraient servir à certains organismes. Lors de la soirée des bulletins, certains articles seront mis à la disposition des parents moyennant un don. Elle mentionne que l'argent amassé pourrait servir pour l'embellissement de la cour d'école. Madame Jade Genest-Jones, élève représentante du conseil des élèves, demande que l'embellissement de la cour d'école réponde aux besoins des élèves. Pour ce faire, le conseil des élèves fera faire un sondage auprès de leurs camarades. Ils proposent, entre autres, l'installation d'auvents près des tables à pique-nique. Ces auvents pourraient être une solution au manque d'espace à l'automne et au printemps.

Madame Suzie Lambert, parent, mentionne qu'il est possible d'utiliser les services du CRIF en ébénisterie et en soudure pour nos projets. D'autres écoles ont déjà fait des affaires avec eux.

Considérant, les sommes des Fonds à Destinations Spéciales Volley-ball parascolaire et Embellissement de la cour d'école seront versées pour les dépenses engendrées par les activités et le matériel nécessaire au fonctionnement des différents projets ;

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

Que le conseil d'établissement de l'école de la Haute-Ville adopte l'utilisation des sommes présentées au Fond à Destinations Spéciales.

CÉ # 18-19-028 Il est proposé par madame Suzie Lambert
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le nouveau Fond à Destinations Spéciales Volley-ball parascolaire et Embellissement de la cour d'école soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. NOUVEAU PROFIL T.E.S.L.@.

Madame Natacha Bouchard, directrice, informe les membres du C.É. que le nouveau profil T.E.S.L.@. a été approuvé par le Conseil de participation des enseignants (CPE) et mentionne que les membres du C.É. doivent se prononcer sur le sujet.

CÉ # 18-19-029 Il est proposé par madame Cynthia Bernier
Et appuyé par monsieur Pierre Métivier

QUE le nouveau profil T.E.S.L.@. soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

13. LOCATIONS DE SALLES

Madame Natacha Bouchard, directrice, informe les membres du C.É. des modalités pour les locations de salles pour l'année scolaire 2018-2019.

CÉ # 18-19-030 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Sonia Archambeault

QUE les modalités de locations de salles pour l'année scolaire 2018-2019 soient approuvées telles que présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

14. NORMES ET MODALITÉS 2018-2019

Madame Natacha Bouchard, directrice, informe les membres du C.É. que les enseignants ont travaillé sur les normes et modalités. Une fois que ceux-ci auront été mis à jour, ils seront présentés au C.É., publiés sur le site internet de l'école et seront acheminés par courriel aux parents.

15. PROJET ÉDUCATIF

Madame Natacha Bouchard, directrice, mentionne aux membres du C.É. qu'à la dernière rencontre du CCG, le sujet du projet éducatif a été abordé et de longues discussions s'en sont suivies. Un webinaire fort intéressant leur a été présenté. Madame Bouchard mentionne qu'un comité pilote sera formé dans les prochaines semaines. Les rencontres se feront surtout le jour. Lors de la première rencontre, il y aura une présentation du PVERS de la CSVDC. Par la suite, il y aura une prise de connaissance des différents modèles proposés.

Madame Bouchard, mentionne qu'une consultation auprès des parents et des élèves est à prévoir en janvier. L'élaboration du projet éducatif se fera en deux temps. L'élaboration des orientations, de la mission, des valeurs et autres se feront dans un premier temps. Dans un deuxième temps, les moyens à mettre en place seront déterminés l'an prochain. La date limite est en mai.

Deux personnes ont démontré leur intérêt. Il s'agit de Madame Suzie Lambert, parent, et Madame Marie-Josée Bissonnette, représentante du personnel de soutien.

16. SUIVIS

Aucun point à traiter lors de cette séance du conseil d'établissement.

17. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Suzie Lambert, parent et représentante au comité de parents, a présenté le nouveau profil science T.E.S.L.@. de l'école de la Haute-Ville. Les membres ont bien aimé.

Madame Lambert, mentionne qu'il y a une école alternative primaire qui libère 6 fois par année les enseignants et ce sont les parents qui gèrent les élèves et animent l'école. Elle informe également les membres présents que plusieurs écoles font de l'activité physique en début de journée.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

Madame Lambert a été approchée par l'École Saint-Jean qui se demande si des jeunes de l'École de la Haute-Ville seraient intéressés à animer les petits de l'école primaire.

Madame Lambert mentionne que si nous avons des bibliothèques qui ne sont pas utilisées, l'École Saint-Jean aimerait les récupérer. Madame Bouchard, directrice, dit que l'école n'a pas de bibliothèques inutilisées.

Madame Lambert informe les membres du C.É. qu'il y aura une conférence avec Mme Guylaine Guay sur la différence et le TDAH. Elle devrait avoir lieu à Cowansville.

18. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance du conseil d'établissement.

19. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 24.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 10 décembre à 19 h.
Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 18-19-031

IL EST PROPOSÉ par madame Manon Gouin
ET APPUYÉ par monsieur Pierre Métivier

QUE la séance soit levée, à **20 h 24.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence